

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE CASAL SENIOR FEMININ - 2018/2019

3^{ème} tour : 10 février 2019

Poule	Poule O	Poule P	Poule Q	Poule R
1	LA ROCHE SUR YON	LES HERBIERS	SCO ANGERS	BOUGUENAI
2	COUERON	ASB REZE	BOUFFERE	COULAINES
3	LES SABLES	AS LANDAISE	BEAUFAY	VENDRENNES

Informations supplémentaires :

- Match en 2 sets gagnants.
- L'équipe classée 1 est qualifiée pour le 4^{ème} tour (demi-finale). Les équipes classées 2 et 3 sont éliminées de la Coupe.
- Frais arbitrage : 30,00 € par équipe (90,00 € répartis : 30,00 € pour le marqueur et 60,00 € entre les deux arbitres)
- Le 1^{er} nommé joue à domicile, le 2nd et le 3^{ème} se déplacent.